

Ville de
Pont-Rouge



AVIS PUBLIC
AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT 496.18-2018

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Me Esther Godin, greffière de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018, a adopté le règlement numéro 496.18-2018 portant le titre de :

RÈGLEMENT NUMÉRO 496.18-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 496-2015 AFIN DE CRÉER LA ZONE AV-517 ET D'Y AUTORISER LES ACTIVITÉS EXTRACTIVES À CERTAINES CONDITIONS

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 16^e JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF.

La greffière,

Me Esther Godin